

Assemblée générale annuelle 2014

Versement d'un dividende

Leyde, le 27 mai 2014

Cher Actionnaire,

Conformément à l'article 30.6 des Statuts de la Société, nous avons le plaisir de vous annoncer que l'Assemblée générale annuelle, qui s'est tenue le mardi 27 mai 2014, a approuvé la distribution en numéraire d'un montant brut de 0,75 euro par action.

À compter du jeudi 29 mai 2014, les actions Airbus Group se négocieront ex-dividende sur les Bourses de Francfort, de Paris et espagnoles.

Le paiement interviendra le mardi 3 juin 2014 pour tous les détenteurs d'actions Airbus Group à la date du lundi 2 juin 2014 (cette dernière étant la date d'arrêté des positions telle que prévue à l'Article 30.5 des Statuts de la Société).